

Peyrolles-info 132

Conseil municipal du 4 novembre 2016

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Pierre Hénon,

Jean Paulin, Thierry Ponsin.

Absent : Nicolas Geoffray, pouvoir à François Abbou.

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 18h00

Le compte-rendu de la séance du 6 octobre 2016 est adopté à l'unanimité.

1. Demande de subvention dans le cadre des amendes de police

Pour la deuxième tranche d'un mur de soutènement de la route communale du Mas n° Coo7, en complément à la demande de subvention de 25 % au titre des crédits départementaux d'équipement (C.D.E.) votée lors du dernier conseil, il est possible de demander une subvention de 55 % au titre des amendes de police soit 6 782 € sur un montant de 12 331 € HT.

Accord unanime du Conseil Municipal

2. RECENSEMENT DE LA POPULATION

La coordinatrice initialement pressentie ne pourra finalement pas assurer ce travail. Le Maire propose de nommer Anne Pater coordinateur communal et agent recenseur.

Accord unanime du Conseil Municipal

Peyrolles info n°132 novembre 2016 1/2

3. Contrat SACPA (fourrière)

Le projet de fourrière publique au Pompidou est toujours en instance et serait peut-être localisé à Mende. Dans l'attente il convient de renouveler le contrat qui nous lie à la société SACPA à Vallérargues pour un montant de 500 € TTC.

Accord unanime du Conseil Municipal

Questions diverses:

- Jean Paulin a assisté à une réunion au Vigan sur les PETR, Pôle d'Equilibre Territorial et Rural. Cette structure remplace les « Pays », en ce qui nous concerne elle couvrira en gros l'arrondissement du Vigan. Il devrait être mis en place un contrat de ruralité triennal : pour 2017 la Région l'abondera de 20 M€ complétés par le Département et l'État. Ces sommes devraient être utilisées pour promouvoir la filière bois, l'oignon doux, les randonnées pédestres, etc.
- Projet de pylône de téléphonie mobile (programme gouvernemental de résorption des zones blanches). Du côté de la commune tous les frais ont été estimés (terrassement, achat de terrain, clôture, électrification). Nous sommes maintenant en attente pour avancer
 - o d'une réponse du département sur la subvention exceptionnelle que nous demandons pour l'électrification qui a été chiffrée à 55 k€ par Enedis.
 - d'une réponse du Département sur la subvention exceptionnelle pour l'électrification des 7 pylônes dans le Gard par Enédis (le raccordement pour notre pylône étant chiffré à 55k€)
 - o d'une validation définitive du site par l'opérateur leader (Free mobile)
 - o du choix par l'État de l'organisme qui doit assurer la maîtrise d'ouvrage de la construction du pylône.

La séance est levée à 19h20.

Peyrolles info n°132 novembre 2016 2/2